

Destinataires :
Les Présidents et correspondants des clubs de la Ligue des Hauts-de-France

Marcq-en-Baroeul, le 20 mai 2025

Commission Régionale Jeunes

MD/CD – n° 131

Objet : Circuits 10 ans et moins et Challenge Salier 11/18 ans – saison sportive 2026

Dossier suivi par : Catherine Duchâtelet – 03 20 81 87 36 – catherine.duchatelet@fft.fr

Madame, Monsieur le Président,

En parallèle au courrier que vous avez reçu concernant la saisie des homologations de tournois pour la saison 2026, la commission Jeunes tient à vous apporter quelques précisions concernant le « **Circuit Orange 7-10 ans** » ou « **Circuit Vert 8-10 ans** » ainsi que le « **Challenge Salier 11/18 ans** ».

1) Les « Circuit Orange 7-10 ans » et « Circuit Vert 8-10 ans »

Les épreuves de ces circuits sont organisées par les clubs de la Ligue des Hauts-de-France, intéressés par ces épreuves, par la compétition individuelle jeune « Galaxie ».

Voici quelques renseignements importants pour remplir la demande d'homologation (afin d'en faciliter la lecture sur le site de la Ligue - onglet compétitions – trouver un tournoi jeunes HDF et l'établissement du module compétitions par l'ETR) :

Catégorie de tournoi = « Tournoi Galaxie Tennis 7/10 ans »

Libellés (important) = « **Circuit Orange 7-10 ans** » ou « **Circuit Vert 8-10 ans sur 21 m** » ou « **Circuit Vert 8-10 ans sur 23.77 m** »

- Merci de faire **une** demande d'homologation **par** épreuve (circuit orange ou circuit vert)
- Bien cocher : « Epreuve garçon autorisée aux filles » (afin de pouvoir éventuellement intégrer une ou plusieurs filles dans l'épreuve garçon si nécessaire), même si vous organisez aussi une épreuve fille.

Les formules de compétitions peuvent être les suivantes :

1. Poules
2. Poules + tableau final
3. T.M.C.
4. Tableau à élimination directe + consolante

Il est souhaitable de privilégier la formule 2 ou 3 (les formules proposant le plus de matchs et un vainqueur du tournoi sont appréciées par les enfants). Notamment pour les « vert » (possibilité de « sortir » des poules les 30/3 et mieux par exemple).

Les formats de Jeu sont les formats 5 et 6 pour les « orange » et 5, 6 ou 7 pour les « vert », en privilégiant les formats 6 ou 7 (7 pour les tableaux à élimination directe).

- Les tarifs d'inscription préconisés afin de tendre à une harmonisation et un bon développement de cette pratique compétitive est de **10 € maximum** (beaucoup d'engagement d'épreuves sont à 5 ou 8 €).
- Le club peut organiser autant d'épreuves « orange » ou « vert » qu'il le souhaite durant la saison. Les demandes d'homologations sont soumises à la Ligue pendant la période de saisie (20 mai au 23 juin 2025). En cours de saison, d'autres demandes peuvent être soumises au responsable des homologations qui demandera avis des CST pour validation.
- Dates de l'épreuve : Il est souhaitable que les épreuves s'étalent de 1 à 5 jours maximum selon la formule choisie (ceci afin de proposer aux parents les dates les plus précises possibles dans le calendrier).
- L'homologation pour ces « Circuits 10 ans et moins » n'est pas forcément incluse dans les dates d'un éventuel «Challenge Salier 11/18 ans ». Ces épreuves peuvent être dissociées dans le temps.

Le « Challenge Salier 11/18 ans »

- Le Challenge Salier est, au même titre que le Circuit 10 ans et moins, un circuit régional jeunes organisé par les clubs de la Ligue des Hauts-de-France, intéressés par cette épreuve.
- Un seul tournoi par club et par saison sportive sera pris en compte pour le Challenge Salier.
- Il sera toujours possible pour un club d'organiser un tournoi jeunes hors Challenge Salier.
- Pour en faire partie, un club devra organiser des tableaux **dans toutes les catégories concernées garçons et filles** (11/12, 13/14 et **15/18 ans**).
Cependant, il sera possible de faire 2 homologations distinctes pour des périodes différentes pour le même tournoi (ex : « Challenge Salier 11/14 ans » en janvier et « Challenge Salier **15/18 ans** » en juin).
- Le montant de l'inscription est de **10 € maximum** par épreuve.
- **Important** : l'unique libellé à mentionner sur Adoc est : **Challenge Salier 11/18 ans** (ou Challenge Salier 11/14 ans et Challenge Salier 15/18 ans si deux homologations distinctes).
- **Important** : pour les **épreuves 15/16 et 17/18 ans**, **une seule épreuve doit être homologuée obligatoirement en 17/18 ans** (les 15/16 ans pouvant jouer en 17/18 ans).

Nouveau : il est désormais possible pour le club de choisir le format 1 ou le format 2. Ce sera le même format pour toutes les catégories.

- Catégories concernées :
11/12, 13/14 et **15/18 ans** chez les garçons comme chez les filles.
Il est cependant permis de créer une catégorie 11/14 ans chez les filles en cas de sous-effectifs (les points cumulés leur permettront de disputer les Masters dans leur catégorie d'âge).
- Masters de fin de saison :
Des Masters seront organisés en septembre de chaque année (la saison sportive se terminant au 31 août).
Ils regrouperont les 8 meilleurs joueurs et joueuses dans chaque catégorie d'âge (11/12, 13/14 et 15/18 ans).
Les points seront acquis **à partir des ¼ finales** et varieront en fonction de la catégorie à laquelle appartient le tableau joué :

Pour les garçons :

Tableau catégorie n° 1 : 25 participants et +

Tableau catégorie n° 2 : 24 participants et -

Pour les filles :

Tableau catégorie n° 1 : 13 participantes et +

Tableau catégorie n° 2 : 12 participantes et -

Il faudra donc, pour faciliter la récupération des points de chaque joueur ou joueuse, intégrer systématiquement les ¼ finales dans le tableau final.

Pour les Circuits 10 ans et moins ou le Challenge Salier, nous vous remercions de **vous rapprocher des clubs de votre secteur** qui ont l'habitude d'organiser des épreuves 10 ans et moins et 11/18 ans dans la même période que vous, afin **d'harmoniser ensemble vos dates**.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Recevez, Madame, Monsieur le Président, nos meilleurs sentiments sportifs.

Gérard Delmarle
Président de la commission compétitions

Antoine Sueur
Responsable du Pôle Jeunes

Pour info : MM. P. Brulez — S. Delforge – les membres du Pôle Jeunes et de la commission des homologations de tournois - L'E.T.R. – Les enseignants – Les juges arbitres

